

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE
CANTON DE SABLE SUR SARTHE
COMMUNE D'ASNieres SUR VEGRE

DELIBERATION N°23092025-01
Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois septembre à 20 heures 30, le conseil municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LEMARIÉ, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Etaient présents : LEMARIÉ Jean-Louis - BOUVET Thierry - BARTHELAIX Annick - DAVIERE Vincent - VIDECOQ Agnès - GUVARCH Fabienne - RABINEAU Marie-Dominique - GANÉ Séverine - MOLINE Cécile

Date de convocation : 16 septembre 2025

Date d'affichage : 16 septembre 2025

Secrétaire de séance : DAVIERE Vincent

Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Après le vote du budget, le Conseil Municipal a la possibilité de modifier le budget principal jusqu'à la fin de l'exercice auquel il s'applique. Il est proposé la décision modificative suivante :

Dépenses d'investissement :

Chapitre 040 (opérations d'ordre, transfert entre sections) :

Compte 203 (frais d'études, recherche...) : - 1 782.00€

Chapitre 041 (opérations patrimoniales en section investissement)

Compte 2131 (constructions bâtiments publics) : + 1782.00€

Recettes d'investissement :

Chapitre 040 (opérations d'ordre, transfert entre sections) :

Compte 231 (immobilisations corporelles en cours) : - 1 782.00€

Chapitre 041 (opérations patrimoniales en section investissement)

Compte 203 (frais d'études, recherche...) : + 1782.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Louis LEMARIÉ



Le secrétaire de séance,



Accusé de réception en préfecture
072-217200104-20250923-23092025-01-DE
Date de réception préfecture : 26/09/2025